



INFO-FIL

Le bulletin d'information aux parents des élèves
de l'école Au-Fil-de-l'Eau

29 septembre 2020

Horaire préscolaire

8h00 à 11h20

12h45 à 14h07

Surveillance aux entrées dans la cour de
7h45 à 8h00 et 12h40 à 12h45

Horaire primaire

8h00 à 11h25

12h45 à 15h10

Surveillance aux entrées dans la cour de
7h50 à 8h00 et 12h45 à 12h50

Récréation 9h30 à 9h50 et
10h05 à 10h25

Dîner 11h25 à 12h45

Récréation 13h50 à 14h10

École Au Fil-de-l'Eau

Pavillon Desrochers

259, rue Provencher, Mont-Saint-
Hilaire (Québec) J3H 3M3

Pavillon Hertel

120, rue Sainte-Anne, Mont-Saint-
Hilaire (Québec) J3H 3A4

Téléphone : 450 467-6773

Courriel : aufildeleau@csp.qc.ca

Site web

<http://aufildeleau.csp.qc.ca/>

PROTOCOLE EN CAS DE FERMETURE DE CLASSE

Depuis le début de l'année scolaire et dans le contexte dans lequel nous vivons actuellement au Québec, plusieurs parents se questionnent sur le protocole que l'école Au-Fil-de-l'Eau suivra si une classe doit fermer ou même l'école. Voici ces informations :

- La décision de fermer une classe ou l'école sera prise par la Santé publique à la suite d'une confirmation d'un cas de COVID. Les membres de la direction en seront informés et appliqueront le protocole d'urgence mis en place.
- Tous les parents de l'école recevront un courriel les informant qu'il y a une ou des personnes qui ont contracté le virus COVID-19 dans l'école.
- Les parents de la bulle-classe concernée recevront un autre courriel et/ou un téléphone les informant de placer leur enfant en isolement préventif pour un temps déterminé.
- Si la décision de fermer une bulle-classe ou l'école est prise pendant la journée de classe, les enfants quitteront l'école avec leur matériel scolaire et leurs effets personnels (un portable ou une tablette si le besoin a été manifesté lors du sondage du CSSP).
- Si la décision de fermer une bulle-classe ou l'école a été prise après les heures de classe, les parents concernés par la fermeture recevront les informations pour la récupération du matériel scolaire et des effets personnels pour le jour suivant.
- Un courriel sera acheminé aux parents avec l'horaire de l'enseignement à distance pour chaque bulle-classe en isolement.
- L'enseignant poursuivra l'enseignement en visioconférence (TEAMS) auprès de son groupe et l'enfant sera dans l'obligation de poursuivre ses cours.
- Au besoin, un courriel sera acheminé aux parents sur l'état de la situation et/ou sur les modalités de retour à l'école pour leur enfant.

N. B. Nous vous suggérons de placer dans le sac d'école de votre enfant un sac réutilisable identifié à son nom pour pouvoir rapporter ses choses à la maison dans le cas de la fermeture de sa classe ***



ENSEIGNEMENT EN VISIOCONFÉRENCE (TEAMS)

Veillez prendre connaissance de la déclaration des enseignants :

« Tous les documents, incluant les présentations PowerPoint, ainsi que toutes les vidéos préenregistrées ou en direct, que j'utiliserai, sont préparés uniquement au bénéfice de mes élèves, afin de favoriser leurs apprentissages. Par respect pour moi ainsi que pour les autres élèves qui peuvent apparaître dans ces vidéos, je demande à tous les élèves et à leurs parents de ne pas copier, modifier ou partager de quelque façon que ce soit, incluant les réseaux sociaux, ces documents et vidéos. Ne pas respecter ces règles va à l'encontre du droit d'auteur, du droit à l'image et des règles de confidentialité. Je vous remercie de m'aider à sensibiliser votre enfant à ces obligations. »

PHOTO SCOLAIRE

Veillez prendre note que la photo scolaire pour tous les élèves sera prise le **vendredi 16 octobre 2020**. Un horaire vous parviendra par l'agenda de votre enfant.



PREMIÈRE COMMUNICATION — 15 OCTOBRE



La première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vous sera acheminée par **la pochette facteur pour les élèves du préscolaire**. Pour les élèves du primaire, un courriel vous avisera lorsque la première communication sera disponible sur le portail Mozaïk.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La prochaine séance du Conseil d'établissement aura lieu le mardi 29 septembre 2020 à 19h00 en visioconférence. Vous pouvez consulter l'ordre du jour et les procès-verbaux sur le site Internet de l'école : <http://aufildeleau.csp.qc.ca/administration/>.



Le Goût-Heure

Votre coopérative alimentaire à l'école Au-Fil-De-L'Eau

Nous avons encore la chance, cette année malgré le contexte actuel, d'avoir à notre école la coopérative Le Goût-Heure qui offre aux élèves et au personnel des plats faits maison et cuisinés sur place.



Nous vous demandons cette année de porter une attention particulière au menu que vous recevez à chaque début de mois. Si votre enfant a des intolérances ou des allergies alimentaires, nous vous demandons de lui préparer un lunch si le menu du jour ne convient pas à son régime alimentaire. Pour respecter les directives de la santé publique, sachez que cette année les enfants ne vont pas chercher leur repas à la cafétéria, ils sont livrés directement dans leur local. Dans les circonstances, le menu est malheureusement restreint. Les élèves peuvent choisir entre le menu du jour, un sandwich aux œufs, au poulet ou au jambon.

Nous vous remercions de votre nécessaire collaboration.

<https://www.gout-heure.ca/>

Opération Septembre 2020

Ce service est offert aux familles à faibles revenus ou vivant des difficultés financières ponctuelles. Il s'agit d'un soutien financier à la rentrée scolaire.

Vous devez avoir en votre possession **la facture d'école de votre enfant** (État de compte ou service de garde)

Le montant accordé sera directement payé à l'école. **Aucune exception**

Sur rendez-vous téléphonique seulement. Possibilité de rencontre de la fin août au début octobre.

Pour les résidents de Beloeil, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Mathieu-de-Beloeil et Saint-Jean-Baptiste



Pour information : 450 467-9373

